

AVIS DE CONVOCATION

Chère collègue,
Cher collègue,

Le conseil de section vous invite à l'assemblée générale annuelle du Barreau du Bas-St-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Date : Samedi 6 mai 2023

Heure : 12 h

Lieu : Au Riôtel de Matane

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour pour cette assemblée, le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle du 27 mai 2022 tenue à Rimouski, le rapport du Bâtonnier, le rapport du Jeune Barreau et le rapport de la formation permanente.

Au plaisir de nous revoir!

Votre conseil de section